

Direction des Solidarités Sous-Direction des Territoires

2023 DSOL 132 : Subventions d'équipement et d'investissement (111 043 euros) et conventions avec deux centres sociaux et deux associations pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériel.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Je vous propose, par le présent projet, d'accorder notre soutien à deux centres sociaux et à deux associations pour la réalisation de travaux d'aménagement et l'achat de matériel. Il s'agit des associations suivantes : 13 Pour Tous (13°), le Foyer de Grenelle (15°), le Secours Catholique (14°) et l'association Ma Plume est à Vous (18°).

Centres sociaux : 13 Pour Tous et le Foyer de Grenelle

Les centres sociaux sont des équipements de proximité, ouverts à l'ensemble de la population, qui favorisent le lien social et l'animation des quartiers. Ils partagent les objectifs que poursuit la Ville de Paris en termes d'insertion globale et de lutte contre les exclusions conformément au Code de l'Action Sociale et des Familles. Ces structures répondent également aux attentes du Schéma de l'animation de la vie sociale co-signé par la Ville et la CAF de Paris pour la période 2021-2023.

Depuis plusieurs années, la collectivité parisienne apporte un soutien financier aux centres sociaux pour leur fonctionnement et pour les actions qu'ils mettent en place. À cet effet, des conventions pluriannuelles inter directions ont été conclues, pour la période 2021-2023, entre la Ville de Paris et les associations gestionnaires des centres sociaux. Par ailleurs, la collectivité parisienne accorde un soutien financier aux centres sociaux pour leur investissement, afin d'accueillir leurs usagers dans de bonnes conditions.

13 Pour Tous (13 e)

Le centre social 13 Pour tous est implanté dans le quartier Masséna – Villa d'este depuis 2007. Aujourd'hui plus de 1500 personnes sont accueillies et accompagnées chaque année. 13 Pour Tous propose de nombreuses activités, d'ateliers, d'animation en extérieur, débats, rencontres festives et moments conviviaux. Il anime également une dynamique avec les partenaires du quartier autour de l'animation de la Place de Vénétie.

Afin d'améliorer l'accueil des usagers du centre, notamment depuis la crise du COVID, le centre social souhaite développer les actions en extérieurs en aménagent une terrasse à l'entrée du centre. La convivialité et le vivre ensemble est un axe fort du projet social du centre. La terrasse en bois sera assemblée de

manière participative, avec les parents du quartier et avec des associations partenaires (l'association LAACI et avec le GDIE pour aménager un espace convivial). Cette terrasse sera entièrement démontable.

Le développement des animations sur la place de Vénétie, type théâtre, musique nécessite également l'acquisition d'une sono afin d'offrir aux habitants des spectacles de qualité. Par ailleurs, le centre social assure un accompagnement à la scolarité pour 80 enfants, soit 20 par jour. Le projet du centre social est d'outiller l'accompagnement à la scolarité de matériel informatique, afin d'accompagner au mieux les enfants à l'ère du numérique. Ces outils informatiques permettront notamment d'installer un logiciel nommé Kartable, permettant un partage entre les familles, les enfants et les bénévoles.

Foyer de Grenelle (15 e)

Le Foyer de Grenelle est agréé depuis 1988 par la Caisse d'Allocations Familiales. Le centre social accueille plus de 6500 personnes chaque année. Le centre social a lancé des travaux d'amélioration de l'isolation thermique de ses locaux en 2022, dans le bâtiment B et au premier étage du bâtiment C. Cette seconde tranche de travaux a pour objet le remplacement de la totalité des vingt-trois fenêtres et porte-fenêtre du bâtiment B et du premier étage du bâtiment C.

Secours Catholique (14 e)

Dans le projet social de territoire, un des objectifs dans l'axe « lien social et citoyennet é » est la découverte et le développement des ressources de la porte d'Orléans avec une fiche action ayant pour objectif de mettre en place un maillage consolidé entre les intervenants pour l'accueil et l'intégration des habitants du quartier porte d'Orléans. Le quartier est en effet considéré comme « une zone blanche d'offre associative et sociale », c'est-à-dire «une zone (...) dépourvue de tissus associatif ou comme sous dotée en offre sociale au sens large du terme ». N'étant pas un quartier prioritaire de politique de la ville, les faibles possibilit és de subvention ne favorisent pas l'installation d'associations dans le quartier.

Depuis avril 2022, sous impulsion de l'EAC de la Caritas Sud, le Secours Catholique s'est rapproch é du quartier en ouvrant un café de rue les mercredis matins. Plusieurs associations ou structures œuvrent au sein ou à proximit é de la Porte d'Orléans. Néanmoins, rares sont celles qui disposent d'un espace dans le quartier lui-même. Le Secours Catholique, en collaboration avec trois autres structures (La Cantine le Monde Bouge, La Fondation Jeunesse Feu Vert, ESPEREM) propose de collectivement animer un lieu d'accueil, d'accompagnement et d'activités pour les habitants directement situ é dans le quartier de la Porte d'Orléans. Ce lieu est situé au 6 rue Henri Bardoux (14 °), d'une surface de 59 m² nécessite des travaux d'aménagement du local pour répondre aux exigences d'un ERP.

Ma Plume est à Vous (18 e)

L'association implantée, avenue de la Porte Montmartre, accueille et aide toute personne en difficulté pour lire, rédiger et/ou traduire toute correspondance administrative, constituer tout dossier, de donner tout conseil dans les domaines administratifs fiscaux et sociaux. Elle accompagne et forme les personnes à l'emploi des techniques numériques et internet. En 2022, Ma Plume est à vous a reçu près de 3.700 personnes qui ont été aidées majoritairement pour le traitement des dossiers liés à la retraite, prestations sociales, et régularisation administrative. Les travaux ont pour objet l'amélioration de l'isolation thermique et le rafraîchissement des locaux.

Vous trouverez en complément d'information les fiche techniques détaillant ces actions.

Compte tenu de l'intérêt que présentent ces projets pour les habitants, les salariés et les bénévoles qui fréquentent et travaillent dans ces structures, je vous demande de bien vouloir m'autoriser à signer deux conventions d'équipement et trois conventions d'investissement, dont les textes sont joints à la présente délibération, et à attribuer au titre de l'année 2023 une subvention d'un montant total de 111 043 euros répartie comme suit : 17 033 euros à l'association 13 Pour Tous, 47 660 euros à l'association Foyer de Grenelle, 37 350 euros au Secours Catholique et 9 000 € à l'association Ma Plume est à Vous.

Je vous prie, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris